SYNDICAT MIXTE ESPACE DE RESTITUTION DE LA GROTTE CHAUVET-PONT D'ARC

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 4 AVRIL 2024

Date de convocation du Comité Syndical : 26/03/2024

Nombre des Membres en exercice au jour de la séance : 10

Présidente : Isabelle MASSEBEUF

Présents : Isabelle MASSEBEUF, Claude AURIAS (représente Virginie BONNET-FERRAND), Chloé DELEUZE-DALZON, Cécile DUCHAMP, Laurent UGHETTO, Carine VIDAL

Absents ou excusés : Fabrice BRUN (**donne pouvoir à Isabelle MASSEBEUF**), Virginie BONNET-FERRAND représentée par Claude AURIAS, Matthieu SALEL **(donne pouvoir à Cécile DUCHAMP),** Sandrine GENEST, Jean-Yves MEYER,

---

N° 14

OUVRAGE SUR LA GROTTE CHAUVET EDITE PAR CITADELLES & MAZENOT AIDE A LA PUBLICATION

Rapporteur : Isabelle MASSEBEUF

REÇU EN PREFECTURE
le 17/04/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-007-200009579-20240404-D2024_14-DE

Adopté à l'unanimité

Pour : 8

Contre : 0

Abstention : 0

La présente délibération a été transmise au représentant de l'Etat le :
et publiée le :

Et a signé
Pour le Syndicat Mixte Espace de Restitution
de la Grotte Chauvet-Pont d'Arc

La Présidente du Syndicat Mixte,

Isabelle MASSEBEUF

REÇU EN PREFECTURE
le 17/04/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-007-200009579-20240404-D2024_14-DE

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
Vu le projet de convention annexé
Vu le rapport de Madame la Présidente

APRES EN AVOIR DELIBERE

APPROUVE la convention avec les éditeurs Citadelles & Mazenot

AUTORISE Madame la Présidente à la signer

REÇU EN PREFECTURE
le 17/04/2024
Application agréée E-legalite.com
99_DE-007-200009579-20240404-D2024_14-DE